

Réf: Dossier N° : 54064

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « MIRA TRAITEUR »**

**Siège social : ABIDJAN - COCODY Angré 9è Tranche face au restaurant
Shisha, 04 BP 1434 ABJ 04**

Aux termes de la DRC et des Statuts SSP en date du 03 Sept 2018, et enregistrés au CEPICI le 10 Sept. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « MIRA TRAITEUR » .

Objet: le service traiteur. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Deux cents (200) Parts Sociales de Cinq Mille (5.000) F CFA chacune en nature, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

**Siège social: ABIDJAN - COCODY Angré 9è Tranche face au restaurant
Shisha, 04 BP 1434 ABJ 04**

**GERANT: Madame N'GUESSAN KPANGUE KETTY STEPHANIE EPSE
KASSI.**

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-23957 du 11/09/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°21174 du 11/09/2018

Pour Avis

Le CEPICI

